



Le **Comité Technique Paritaire** avait, entre autres, à l'ordre du jour : le rapport sur l'état de la collectivité, la création d'un réfectoire à l'UTRV et au centre logistique de Sequedin.

Interventions et commentaires de la FSU sur ces points

Rapport sur l'état de la collectivité.

Il s'agit du document réglementaire bi-annuel remis en Préfecture et qui fait état de la situation à LMCU au 31.12.07 (évolution des effectifs, formation ...)

Les représentants **FSU** ont mis en évidence de nombreuses incohérences entre ce rapport et le Bilan Social présenté par l'Administration aux représentants du Personnel en juillet 2008.

Quelques exemples extraits de notre intervention :

- Le rapport fait état de **2 366 agents en activités** contre **2 306** dans le bilan social,
- Le rapport fait état de **72 départs** en 2007 contre **90** dans le bilan social,
- Le rapport fait état de données erronées ou incomplètes pour **le compte épargne temps, la participation aux mutuelles, les formations ...**
- etc... (voir l'intégralité de notre intervention sur le site FSU)

Le **point le plus important** à retenir est que le rapport constate une **baisse** des effectifs de -1,5% (36 postes) alors que dans le bilan social de la même année, l'Administration présentait une augmentation des effectifs.

Trouvez l'erreur ? Quel est le document de référence ? Lequel est fiable ?

Il relève, par ailleurs, une **diminution des agents titulaires (-1.8%)** et un recours au statut précaire en nette **augmentation (+ 5,3%)**.

Création de réfectoires à l'UTRV et au centre logistique de Sequedin

Les projets proposés répondent à la demande d'agents extérieurs qui déjeunent sur place.

Faute d'informations suffisantes, le Président du CTP a décidé de reporter la discussion sur l'aménagement de l'UTRV. Celui du centre logistique a été accepté à titre temporaire.

A la FSU, nous pensons qu'il s'agit d'un sujet plus global et qu'avec ces seuls aménagements, l'Administration ne répond pas au problème de la **restauration des agents extérieurs**.

Faut-il rappeler que l'aide à la restauration est une compétence de l'employeur ?
Aujourd'hui **tous les agents de LMCU ne sont pas traités de manière équitable**.

Ce problème n'est pas nouveau mais l'Administration semble préférer « des rustines » à 120 000 € l'unité plutôt que d'envisager d'autres alternatives à des investissements parfois coûteux qui, en définitive, restent des solutions palliatives à une restauration de qualité.

La **FSU** pense qu'il serait préférable de porter plus loin la réflexion sur l'aide et souhaite voir mettre à l'étude un sujet qu'elle a déjà proposé :

la mise en place du chèque déjeuner pour les agents extérieurs.

Avec une équipe à votre écoute, investie et attentive à l'évolution des conditions de travail, la FSU se veut constructive et force de propositions.

FSU - LMCU R+8 porte 413 03.20.21.31.44 syndicat_fsu@cudl-lille.fr